

JEU CONCOURS CAN 2019

L'organisateur

PROX 4, **Société à Responsabilité Limitée (SARL)**, au capital 20.000.000,00 DA. Enregistrée au registre de commerce sous le numéro : 04B0967412, ayant son Siège Social à : 7 Route du Kaddous, Sebala, Draria , Alger. La SARL PROX 4 est représentante officiel de YAMAHA MOTOR en Algérie.

Représentée par Mr SAKER Kheireddine, en sa qualité de Directeur Général. Ci-après dénommée par le terme « PROX 4 ».

Durée et lot à gagner

PROX 4 organise le jeu concours « CAN 2019 » du 17 au 22 Juin 2019 (20h00) sur tout le territoire national, le présent jeu concours a pour objectif de faire gagner **un voyage pour deux personnes en Egypte pour assister à la finale de la CAN 2019 qui se déroulera au Caire.**

Le Voyage inclut :

- Billet d'avion aller/retour,
- Transfert Aéroport Hôtel Aéroport,
- Hébergement dans un hôtel en chambre double avec petit déjeuner
- Billet de la finale
- Transfert au stade

Le Voyage n'inclut pas :

- Les frais supplémentaire non mentionnés ci-dessus
- Le transport hors les transferts mentionnés ci-dessus

Remarque :

- Le voyage et intuitu personae, il ne peut aliéner ou cédé à une tierce personne,
- Le gagnant ne peut prétendre à un autre forme de compensation

Conditions de participation

La participation au jeu concours est ouverte à toute personne physique et majeure ayant en sa possession une moto ou un scooter de la marque YAMAHA ayant été acquis de chez PROX 4, la carte grise faisant foi.

1- Sont exclus de toute participation au jeu concours :

- Les personnes travaillant pour PROX4 et leurs membres de familles respectifs aux, 1ers degrés (parents, enfants, frères et sœurs),

- Les personnes mineures (- de 19 ans),
- Les personnes morales,
- Les participants doivent résider en Algérie,
- Les personnes n'ayant pas de passeport valide à la date de fin du concours,
- Les personnes ne pouvant pas quitter le territoire national,
- Les personnes ne pouvant pas voyager en avion,
- Les personnes ayant tentés de frauder ou tricher.

En cas d'information incomplète ou fausse ou non conforme aux conditions mentionnées, le participant sera automatiquement disqualifié.

2- Mécanisme du jeu

1. Aimez la page Facebook de PROX 4 / YAMAHA ALGERIE (<https://www.facebook.com/prox4.yamaha.algerie/>),
2. Partagez la publication du jeu concours CAN 2019,
3. Publiez en commentaire sur cette publication une photo de votre moto ou scooter,
4. Récolter le plus de réactions sur la photo.

Remarque :

- La photo doit vous appartenir,
- La photo doit montrer votre propre moto ou scooter,
- Ne présenter aucune scène où le pilote et passager sont mis en danger, et de manière général s'abstenir de toute action dangereuse,
- La photo ne doit présenter aucune vulgarité ou obscénité,
- La photo conserver la vie privé d'autrui,

Publicité et promotion du gagnant

PROX 4 se réserve le droit de publier le nom et les photos du gagnant sur les supports médiatiques et les réseaux sociaux. En participant au jeu concours les participants acceptent automatiquement cette condition.

Cas de force majeure

PROX 4 se réserve le droit :

- D'écourter ou d'annuler le jeu objet du présent règlement notamment en cas de force majeure,
- Dégager toute responsabilité en cas de force majeure ou évènement indépendant de sa volonté empêchant le bon déroulement du jeu concours,
- De suspendre le jeu concours temporairement pour des raisons opérationnelles, elle s'engage néanmoins à restaurer le jeu concours dès que possible après toute période de suspension temporaire.



REVS AFRICA!